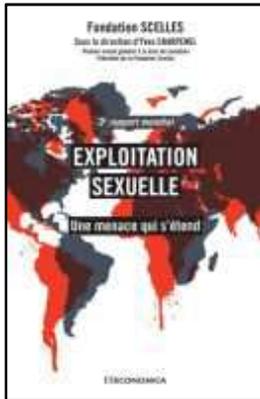




Presse et prostitution



Extrait de :

Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Exploitation sexuelle - Une menace qui s'étend (3^{ème} rapport mondial)*, Ed. Economica, Paris, 2013.

© Fondation Scelles, 2013

Marie-Joseph Bertini notait en 2002 que les femmes représentent seulement 18 % des personnes citées dans les médias. Après une longue étude sémantique et statistique de trois grands quotidiens nationaux, elle parvient à la conclusion que la fonction première des médias est d'asseoir un ordre symbolique préexistant, maintenant les uns et les autres à leur place respective. Pour ce faire, les médias ne décrivent pas le monde, mais le prescrivent ; ils donnent à voir ce qui est pensé comme étant la réalité *naturelle* : les femmes sont assujetties à leur place de dominées.

Cette remarque semble pouvoir également s'appliquer au traitement journalistique de la prostitution. En effet, les médias ne cessent de dépeindre ce thème à grand renfort de descriptions archétypales récurrentes, faisant ainsi preuve d'un souci de sensationnalisme plutôt que d'un questionnement réel. Ceci est notamment visible à travers la manière dont sont respectivement présentées l'activité prostitutionnelle, la figure du client et celle du proxénète.

La prostitution en France vue par la presse écrite

Dans l'analyse des articles de presse traitant de la prostitution en France¹, l'étude des individus intervenant sur ce sujet est

particulièrement instructive. Elle permet de constater que ces mêmes individus se départagent en deux groupes bien distincts. D'une part, ceux qui s'opposent à l'abolitionnisme ainsi qu'à la pénalisation du client, et d'autre part, ceux qui soutiennent ces deux mesures.

Les premiers s'expriment majoritairement en critiquant la volonté d'abolition de l'exploitation de la prostitution et de la pénalisation des clients. Sur les 42 intervenants de ce premier groupe, 13 seulement sont en lien direct avec la prostitution (31 %). Dans la totalité des articles étudiés, les personnes prostituées (à l'exclusion de celles qui se revendiquent directement du Syndicat des travailleurs sexuels -STRASS) comptent d'ailleurs parmi les individus qui ont le moins accès à la parole et/ou qui souhaitent le moins communiquer.

Les seconds, à l'inverse, formulent principalement leur volonté d'abolir la prostitution et de pénaliser les clients. Sur ces 35 intervenants, 28 sont directement en lien avec la prostitution (80 %). Les trois-quarts d'entre eux exercent, militent ou travaillent directement au sein de structures relatives au genre et/ou à la prostitution.

Au-delà de ce premier découpage en fonction des opinions, le deuxième thème le plus fréquemment traité par la presse écrite concerne les individus dont les habitations jouxtent les lieux de prostitution.

Le focus est alors largement situé sur leurs plaintes : celle qui revient le plus fréquemment concerne les incidences de cette activité sur leurs propres conditions de vie, comme l'illustre d'ailleurs le choix de nom d'un groupe d'individus : « *non-prostitution-devant-nos-maisons* ».

Les riverains sont finalement très peu nombreux à se soucier des conditions de vie des personnes prostituées. Alors qu'ils sont les témoins directs des conditions de violences dans lesquelles elles exercent leur activité, ce sont les nuisances que ces activités impliquent qui les dérangent le plus. Par exemple, les inquiétudes au sujet des maladies dont sont ou pourraient être porteuses les personnes prostituées ne sont récurrentes que dans la mesure où, elles pourraient être transmises aux riverains, et pas une seule fois pour les personnes touchées elles-mêmes (exception faite des associations de terrain s'occupant directement de la santé de ces femmes).

La figure du client dans la presse écrite

A ce sujet, tout au long de l'année 2012, les intervenants sont multiples et variés, mais les articles sur le client sont bien moins nombreux (51) que ceux traitant des personnes prostituées (384). Le débat se cristallise majoritairement autour de la question de la pénalisation du client, consistant essentiellement en des argumentaires en faveur ou en défaveur de cette action. D'un côté, ceux qui s'y opposent (17 articles sur 51), soit un tiers d'entre eux ; de l'autre côté, ceux qui sont en faveur de la pénalisation du client (11 sur 51), soit 21 % du total. D'autre part, les articles restant (au nombre de 24), de nature neutre, rappellent simplement les faits liés à la question de la pénalisation du client, ou traitent de sujets connexes (46 % du nombre total d'articles).

Il est intéressant de noter que sur les 51 articles les concernant, seuls 3 sont rédigés par des clients/ex-clients. Et toujours de manière anonyme.

PRINCIPAUX ARGUMENTS CONTRE LA PENALISATION DU CLIENT (6)					
1er argument : apparaît 25 fois	2ème argument : 18 fois	3ème argument : 13 fois	4ème argument : 13 fois	5ème argument : 5 fois	6ème argument : 4 fois
n°1 : la pénalisation du client aurait pour conséquence une dégradation des conditions d'exercice de cette activité	n°2 : il est intolérable que d'autres parlent à la place des personnes prostituées de ce sujet (à noter que nombre de ceux qui s'expriment en ce sens ne se sont jamais prostitués non plus)	n°3 : il est nécessaire de différencier la prostitution dite "libre" de la prostitution contrainte	n°4 : vouloir abolir la prostitution est une posture morale et, à ce titre, elle n'a pas sa place dans le débat	n°5 : critique du modèle suédois, présenté comme partial, dangereux, hypocrite, et difficilement évaluable	n°6 : argument de type positif (contrairement à toutes les autres critiques) consistant à promouvoir les mérites de l'officialisation de la prostitution

PRINCIPAUX ARGUMENTS POUR LA PENALISATION DU CLIENT (7)						
1er argument : apparaît 19 fois	2ème argument : 15 fois	3ème argument : 14 fois	4ème argument : 11 fois	5ème argument : 10 fois	6ème argument : 10 fois	7ème argument : 3 fois
n°1 : la prostitution est pensée comme le lieu d'une profonde inégalité entre hommes et femmes, un rapport de domination, une violence de genre (à la fois psychique et physique) entraînant d'importantes pathologies	n°2 : refus de la marchandisation du corps, de l'exploitation sexuelle, de la banalisation de l'achat d'êtres humains, et pour la défense de la dignité humaine	n°3 : les personnes prostituées sont pensées comme des individus en situation de vulnérabilité, déjà sous contrainte (économique, affective, familiale, etc.) et en situation de clandestinité, ce qui rend l'argument du libre choix peu pertinent	n°4 : nécessité de prévention sur le sujet de la prostitution, ainsi que d'accompagnement des personnes prostituées afin qu'elles puissent sortir du système prostitutionnel et se créer une nouvelle vie	n°5 : le mythe du "bon" client est déconstruit : ce personnage n'existe pas dans la réalité.	n°6 : comparaison des situations de divers pays dans lesquels la prostitution a été légalisée ou au contraire abolie, tels que Pays-Bas/Allemagne d'un côté et Suède de l'autre	n°7 : déconstruction de l'idée très répandue selon laquelle la prostitution est le plus vieux métier du monde et qu'il est donc impossible d'y mettre fin

THEMES ABORDES PAR LES DEUX GROUPES MAIS DE MANIERE OPPOSEE		
	CONTRE LA PENALISATION DU CLIENT	POUR LA PENALISATION DU CLIENT
<p>THEME 1 :</p> <p>LEGALISATION DE LA PROSTITUTION</p>	<p>La légalisation de la prostitution procurerait aux personnes prostituées de meilleures conditions de vie. Ceci est affirmé sans se baser sur aucune étude précise. Les trois premiers intervenants imaginent simplement que l'officialisation permettrait à ceux qui exercent cette activité de mieux vivre et de repousser les réseaux. La quatrième personne, militante du STRASS, annonce pour sa part que « les associations ne cessent de répéter que, plus on réprime, plus les conditions de travail se dégradent ». Pourtant, aucune mention du nom d'associations en question, ni de leurs sources. Ainsi, l'affirmation de l'officialisation de la prostitution serait bénéfique aux personnes prostituées et écarterait le crime organisé, demeure ici totalement gratuite.</p>	<p>Deux des partisans de la pénalisation du client sur quatre s'appuient sur des exemples réels pour étayer l'affirmation que la légalisation de la prostitution serait en réalité une véritable invitation pour les réseaux criminels. Le premier intervenant prend l'exemple des Eros Center où « <i>la majorité des prostitué(e)s qui y exerce, n'est pas volontaire</i> », sans citer de sources. Cependant, cet individu est interviewé sur cette question en sa qualité d'auteur d'un ouvrage traitant de la prostitution. Le second intervenant prend l'exemple des Pays-Bas et de l'Allemagne pour montrer que « <i>la réglementation est le moyen le plus efficace de faire exploser le marché des « travailleuses du sexe », d'ouvrir des Eros Center où se pratique l'abattage et de protéger les intérêts des proxénètes, puisqu'ils deviennent de simples managers, hôteliers, hommes d'affaires comme les autres</i> ». En effet, ces pays ne punissent pas les individus récoltant un « loyer » auprès des personnes prostituées, qui paient pour exercer au sein de ces établissements.</p>
<p>THEME 2 :</p> <p>LE CONSENTEMENT</p>	<p>Le thème du consentement dans les articles opposés à la pénalisation du client est - de même que pour la question de la légalisation - simplement énoncé sans aucun autre argument. Le seul fait de dire que certaines personnes prostituées exercent cette activité volontairement suffit.</p>	<p>Dire que chacun est libre de faire ses propres choix de vie sans prendre en compte leur contexte revient à dire que chacun est complètement libre à tout moment de sa vie, et qu'aucun déterminisme ne pèse sur lui.</p>

Le personnage du proxénète dans la presse écrite

Dès lors que les articles ont pour sujet la prostitution, la figure du proxénète est centrale (312 articles sur 747, soit 42 %), contrairement à celle du client. Cependant, elle est traitée d'une manière particulière. La grande majorité des articles concerne uniquement des faits judiciaires. De manière générale, ces 312 articles traitent deux sujets principaux :

- faits de justice à l'encontre de proxénètes très organisés, agissant la plupart du temps par le biais de réseaux (142 articles, soit 46 %) ;
- affaire dite « du Carlton de Lille » et éléments connexes (111 articles, soit 36 %).

Les 18 % restant traitent par ordre décroissant : des « Julot casse-croûte », des salons de

« massage », des chiffres disponibles sur le sujet, puis de faits divers, témoignages de personnes (ex-)prostituées et agissements d'un des fils de Mouammar Kadhafi sur la Côte-d'Azur.

Sur les 312 articles consacrés aux proxénètes dans la presse francophone, 303 sont écrits par des journalistes, les 9 textes restants sont rédigés par des personnes (non-journalistes) réellement engagées.

Aucun article de journaliste ne s'attache véritablement à décrire le personnage même du proxénète, sans doute parce qu'il ne subsiste aucun doute à ce sujet. Autant le client demeure une énigme, autant il paraît établi que le proxénète est, soit un « sale type » bien

souvent en provenance d'Europe de l'Est, brutal, misogyne, animé par la seule volonté vénale, soit un homme en situation précaire, vivant des revenus de sa conjointe. Dans le premier cas, les journalistes n'effectuent pas de recherches quant à la personnalité ou l'histoire de l'individu. Dans le second cas, le proxénète - parfois qualifié de « Julot casse-croûte » - est fréquemment présenté comme un homme déboussolé, en situation de difficulté sociale et affective. Il est également souvent décrit comme tellement amoureux de sa compagne qu'il consent à respecter le « choix » de cette dernière d'exercer l'activité prostitutionnelle.

De manière générale, les individus sont rarement qualifiés de proxénètes, surtout s'ils sont des « Julot » et si leur compagne dit agir de manière « volontaire ». Le ton de ces articles est dès lors quasi-empathique, comme si ces hommes étaient plus à plaindre que leurs compagnes prostituées. Les articles sont souvent tournés de manière à mettre l'accent sur la détresse du « Julot » ou sur son indignation, en effaçant complètement la victime, c'est-à-dire la personne prostituée. Dans ce phénomène, on peut voir la résurgence d'une idée bien établie selon laquelle toute femme appartient nécessairement à un homme, comme le montrent notamment les travaux de Françoise Héritier. Le propriétaire a ainsi par définition le droit de disposer librement de son bien. Si sa compagne adopte une attitude perçue comme dégradante pour une femme, c'est finalement sur l'homme - son propriétaire - que rejaillit la honte et donc la pitié.

Dans l'affaire du Carlton de Lille, l'argument majeur de la défense de Dominique Strauss-Kahn (DSK) renoue avec cette idée que la véritable victime est finalement l'homme, et non pas la femme, toujours suspectée d'être une vile tentatrice. Tout réside dans cette parade. Durant les soirées « libertines », il lui aurait été impossible de déterminer que certaines femmes présentes étaient des personnes prostituées. Cette idée est présentée par un des avocats de DSK de la

manière suivante : « *Il [DSK] pouvait parfaitement l'ignorer car figurez-vous qu'à ces soirées, on n'est pas forcément habillé et je vous défie de distinguer une prostituée nue d'une femme du monde nue* » (*Le Nouvel Observateur*, 21 janvier 2012). Cette phrase, d'une violence symbolique rare, traduit la pensée commune selon laquelle en toute femme sommeille potentiellement une pécheresse, prête à incarner un objet de désir, c'est-à-dire à accomplir sa destinée de femme-objet. Simplement, il y a d'un côté celles qu'il faut rétribuer pour cela, et de l'autre celles qui le font gratuitement, mais à qui il faut témoigner des égards.

Autrement dit, on en revient aux images archétypales classiques de la femme : la Sainte et la Putain, qui sont chacune exclusives de l'autre et classent les femmes entre honnêtes, respectables, mères, *versus* pécheresses, attirantes, femmes de mauvaise vie. Sauf qu'à l'époque contemporaine, il serait plus difficile de les différencier ; ces deux catégories classiquement si éloignées l'une de l'autre se retrouvent mêlées et indifférenciables du fait de la nudité notamment, comme si seuls les vêtements permettaient aux hommes de différencier les idéaux-types de femmes. Cela sous-entend également qu'une femme nue est forcément une « putain », soit un corps toujours disponible pour les hommes. En déclenchant le désir de ces derniers - encore souvent présenté comme irrésistible -, elle en devient l'objet de réalisation, d'assouvissement de cette tension dévorante. Dangereuse de ce fait, car détentrice d'un pouvoir dépassant l'homme, le subjuguant, elle est rabaissée à la figure de la « putain » ontologique pour être moins puissante et plus contrôlable.

Les très rares articles, émanant directement d'anciennes personnes prostituées, sur les proxénètes sont particulièrement alarmants. Et pourtant, une certaine réserve caractérise un grand nombre de ces quelques témoignages, comme si tout ne pouvait pas être dit.

Ceci s'explique sans doute par la peur que provoquent les proxénètes. Ils sont violents, cruels, n'hésitant pas à menacer les familles et adaptant leurs méthodes aux croyances des individus, tels que les rituels de sorcellerie pratiqués sur les femmes africaines.

Une ex-personne prostituée britannique explique que les proxénètes utilisent surtout la méthode de décrédibilisation de la parole des survivantes. Ceci permet de diminuer les individus, et ainsi de faire douter de la véracité de leurs récits d'expériences terribles, nuisant à l'image glamour de la prostitution. Loin des clichés représentant les proxénètes comme des individus assumant ostensiblement leur condition, l'auteure explique qu'en réalité, ils sont devenus beaucoup plus discrets, et de ce fait, bien plus dangereux.

En conclusion, une mission ratée... et encore beaucoup de travail

Dans son ouvrage sur la presse française, Pierre Albert met en exergue l'existence d'un journalisme « à la française », journalisme critique d'expression et de commentaire. Pourtant, lorsque les médias français traitent de la prostitution, ils sont tout sauf critiques. Bien au contraire, ils se contentent de rapporter des faits assortis de bon nombre de clichés - tantôt larmoyants, tantôt libéro-voyeuristes. Ils interrogent rarement les causes mêmes de la prostitution, sujet demeurant pourtant encore particulièrement méconnu du grand public. Les médias se contentent de reproduire encore et toujours les mêmes représentations archétypales de la prostitution, entretenant le public dans l'idée que les personnes prostituées sont soit des femmes consentantes et libérées dans leur sexualité, soit des femmes exploitées contre leur gré.

Quel que soit le thème de l'article, le ton est fréquemment descriptif, donnant moult détails sur les tenues et les formes (quand les sujets observés sont féminins). Les photos, toujours centrées sur le corps des personnes prostituées, illustrent cette volonté d'exposer la

prostitution, à défaut de l'entendre ou d'en creuser véritablement les tenants et aboutissants.

Le résultat global est clairement racoleur ; peut-être parce que les représentations mentales de la prostitution le sont, et qu'ainsi le journaliste accorde son travail non pas à ce qu'il voit mais à ce que le lecteur et lui veulent voir. Ou peut-être tout simplement parce que cela fait vendre.

En 2004, la Fondation Scelles notait sur le thème de la prostitution dans les médias que « *l'approche est parfois sensationnaliste ou misérabiliste ; le goût pour l'histoire individuelle, le fait divers teinté de paternalisme, occulte toute analyse de fond sur les causes structurelles et l'ensemble des acteurs concernés* » ; les conclusions sont identiques en 2012.

L'histoire de la prostitution illustre précisément celle du cercle vicieux : les personnes prostituées sont pensées comme consentantes ; une minorité d'entre elles le revendique (qui voudrait être une victime ?) ; les médias reproduisent ce discours sensationnaliste dont se repaissent les lecteurs, convainquant ainsi tout le monde de la qualité *naturelle* de cette activité et donc de sa nécessité. De ce fait, dans *Causerie* de février 2013, 75 % des Français considèrent la prostitution comme inévitable. Les pouvoirs publics, faute de consensus, ne sont pas en mesure de mettre en place un projet de société sans prostitution.

Les médias abandonnent leur esprit critique à l'approche de la question prostitutionnelle. Leur regard sur cette activité est essentiellement complaisant, voire nostalgique. Au lieu de poser les vraies questions, cruellement absentes des débats, ils tendent à perpétuer des clichés qui, finalement, entretiennent la prostitution, comme de rabâcher que la prostitution est « le plus vieux métier du monde ». Il y avait bien avant de toute évidence des guérisseurs, des chasseurs-

cueilleurs, ou des sages-femmes. En réalité, il s'agit là du plus vieux mensonge du monde.

Sources

- « Les Français et la prostitution », sondage IFOP pour *Causette*, février 2013.

- Albert P., *La presse française*, Ed. La Documentation française, Paris, 2008.

- Baudrillard J., *La société de consommation*, Ed. Denoël, 1970.

- Bertini M.-J., *Femmes. Le pouvoir impossible*, Ed. Pauvert/Fayard, 2002.

- Bousquet D. (Présidente), Geoffroy G. (Rapporteur), *Rapport d'information par la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la prostitution en France*, Assemblée nationale, n°3334, 13 avril 2011.

- Chaleil M., *Prostitution, Le désir mystifié*, Ed. L'Aventurine, Paris, 2002.

- CRIDES/Fondation Scelles, « Prostitution et presse : un mariage de convenance », *Cahier de la Fondation Scelles*, n°7, 2013.

- CRIDES/Fondation Scelles, *Revue de l'actualité internationale de la prostitution*, 2012.

- Fondation Scelles, Wahnoun C., « L'image de la prostitution dans les médias », Fiche thématique, Fondation Scelles, janvier 2004.

- Legardinier Cl., Bouamama S., *Les clients de la prostitution : l'enquête*, Ed. La Renaissance, Paris, 2006.

- Legardinier Cl., *Le plus vieux métier du monde*, Ed. Les points sur les i, Paris, 2012.

- Rastello C., « Affaire du Carlton : les 5 questions que pose l'audition de DSK », *Le Nouvel Observateur*, 21 janvier 2012.

¹ Un corpus de 747 articles a été étudié en provenance des revues de presse 2012 de la Fondation Scelles. Les articles en question sont quotidiennement réunis depuis une centaine de sites d'information francophones et anglophones à partir d'un certain nombre de mots-clés relatifs à la prostitution. Ces articles proviennent des principaux quotidiens nationaux et régionaux, ainsi que de plusieurs sites d'informations en ligne. Cet échantillon massif et diversifié permet ainsi d'avoir un aperçu conséquent de la manière dont est traitée la question de la prostitution dans la presse écrite française.